



March 6, 2024

Mr. Yves Giroux
Parliamentary Budget Officer
Office of the Parliamentary Budget Officer
< pbo-dpb@parl.gc.ca >

Dear Mr. Giroux,

Thank you for your correspondence of February 7, 2024, regarding your request for information related to the Government of Canada's procurement of two new Polar Icebreakers (Request : IR0756).

As you know, the Canadian Coast Guard is working with Public Services and Procurement Canada to complete the renewal of the Coast Guard fleet as part of the National Shipbuilding Strategy, which includes the procurement of two Polar Icebreakers. One Polar Icebreaker will be built at Vancouver Shipyards Co. Ltd, in British Columbia, whereas the second will be built at Chantier Davie Canada Inc. in Quebec.

Shipbuilding remains a long and highly complex process that is contingent on variety of factors. At this stage of the Polar Icebreaker project, where construction has not yet started, the cost and schedule information is still presented at a general level and should be considered a Rough Order of Magnitude. The total project costs will be refined and updated as the procurement process advances with each shipyard.

You will find attached the reply form and the requested information provided separately, as requested.

Thank you for writing.

Yours sincerely,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Diane Lebovillier'.

The Honourable Diane Lebovillier, P.C., M.P.



Le 6 mars 2024

Monsieur Yves Giroux
Directeur parlementaire du budget
Bureau du Directeur parlementaire du budget
< pbo-dpb@parl.gc.ca >

Monsieur,

Je vous remercie de votre correspondance du 7 février dernier, dans laquelle vous demandez des renseignements sur l'acquisition de deux nouveaux brise-glaces polaires par le gouvernement du Canada (demande : IR0756).

Comme vous le savez, la Garde côtière canadienne collabore avec Services publics et Approvisionnement Canada pour achever le renouvellement de sa flotte dans le cadre de la Stratégie nationale de construction navale, qui comprend l'acquisition de deux brise-glaces polaires. Un brise-glace polaire sera construit par Vancouver Shipyards Co. Ltd, en Colombie-Britannique, tandis que l'autre sera construit par Chantier Davie Canada Inc., au Québec.

La construction navale demeure un processus long et très complexe qui dépend de divers facteurs. À l'étape actuelle du projet de brise-glaces polaires, alors que la construction n'a pas encore commencé, les renseignements sur le coût et le calendrier sont toujours généraux et devraient être considérés comme un ordre de grandeur approximatif. Le coût total du projet sera révisé et mis à jour à mesure que le processus d'approvisionnement avance dans chacun des chantiers.

Tel que demandé, vous trouverez ci-joints le formulaire de réponse et les renseignements demandés fournis séparément.

Je vous remercie de votre lettre.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations les plus distinguées.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Diane Lebouthillier'.

L'honorable Diane Lebouthillier, C.P., députée